

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <hr/> <p>VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET</p> <p>Département du Val d'Oise</p> <p>Arrondissement de Pontoise</p> <p>Canton de Domont</p> <hr/> <p><u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u></p>	<p>Délibération n°: 012-2023</p> <p>Du : 05 avril 2023</p> <p>Nombre de Conseillers : en exercices : 11 présents : 9 votants : 9</p> <p>Date de la convocation : 1^{er} avril 2023</p>
--	--

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,
Mesdames Béatrice Brun, Malvina Boquet, Conseillères municipales,
Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIT ABSENTE AYANT DONNEE POUVOIR :

ETAIT ABSENT EXCUSE :

Mesdames Morgane Auger, Sophie Papon, Conseillères municipales,

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Michel Monteiro, Adjoint au Maire,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie,

OBJET : Demande de subvention dans le cadre du dispositif Fond Vert pour la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, la nécessité de réaliser des travaux de rénovation de l'éclairage public rue de la Vieille France entre la rue des Petits Pavés et la rue de la Croix Frileuse,

Considérant, l'opération estimée pour un montant total prévisionnel de 97 932,00 € HT,

Considérant, l'absence d'observation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	9	-	-

Approuve, le projet de rénovation de l'éclairage public rue de la Vieille France entre la rue des Petits Pavés et la rue de la Croix Frileuse,

Approuve le plan de financement, comme tel :

Coût prévisionnel des travaux de rénovation de l'éclairage public HT	97 932,00 €
Subvention SDEVO éclairage public	9 793,20 €
Subvention Département rénovation énergétique	24 400,00 €
Subvention Fond Vert	43 739,00 €
Part Communale	24 415.80 €

Autorise, Monsieur le Maire à solliciter le dispositif Fond Vert pour la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public pour bénéficier des subventions.

Autorise, Monsieur le Maire à signer les documents référant à ces demandes de subvention,

Dit, que les dépenses liées à cette opération seront inscrites au budget primitif 2023,

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthémont-la-Forêt, le 05 avril 2023

Didier DAGONET

Maire de Béthémont-la-Forêt

